

Nombre de conseillers :	15
En exercice :	15
Présents :	8
Votants	8

Légalement convoqué le 17 janvier 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 22 janvier 2024 à 20h00 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON,

Absents excusés : Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

Absents : Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Cyrille FROMENTIN

Ordre du jour :

Délibérations : <ul style="list-style-type: none">➤ Projet sécurisation RD1 et RD60 Questions diverses et Tour de table : <p>Présentation du projet Agrivoltaïque de Moncetz-Longevas par M. BRIFFOTEAUX</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Rapport CAC d'observations définitives de la communauté de communes de Châlons-en-Champagne➤ Projet BP 2024
--	--

Délibération n° 1 du 22 janvier 2024 : Projet sécurisation RD1 et RD60

Vu le constat des vitesses excessives selon les relevés des radars pédagogiques mis en place en 2016 aux entrées du village,

Vu l'arrêté N°30 de juillet 2021 règlementant la circulation restreinte par doubles écluses pour réduire la vitesse dans la traversée du village,

Vu les synthèses de septembre 2021 concernant les analyses des relevés de vitesse avec écluses et sans écluses sur le RD 60,

Vu le projet de sécurisation du RD 1 et RD 60 dans l'agglomération de Moncetz-Longevas établi en février 2022 par M. Laurent Mezino, de l'observatoire de la sécurité routière à la Direction des routes départementales,

Vu la délibération N°5 de février 2023 autorisant Mme le Maire à signer le devis établi le 21/10/2022 par le bureau d'étude et maîtrise d'œuvre « AD-P » pour une mission partielle de maîtrise d'œuvre,

Vu l'avant-projet de sécurité routière établi par M. Damien Arrouart, de la société « AD-P » N°AVPv5-01.2024 relatif à l'estimation des travaux

Considérant la nécessité de poursuivre l'objectif de sécurisation du village,

Le Conseil Municipal, unanime décide :

- de réaliser les travaux de sécurisation du RD1 et RD60 selon l'avant-projet établi pour un montant estimatif total de 98 854,50 € HT soit 118 625,40 € TTC.

- de solliciter les services de l'Etat pour obtenir une aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- de solliciter les services du Conseil Départemental pour obtenir une aide de financement au titre des amendes de police.

- de financer le solde avec les fonds propres de la commune

- de programmer une réunion publique avec les habitants

Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 26/01/2024 à 10h48

Référence de l'AR : 051-215103474-20240122-2024_1-DE

Affiché le 26/01/2024 ; Certifié exécutoire le 26/01/2024

- d'inscrire l'opération d'investissement au budget primitif 2024
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce projet.

Moncetz-Longevas, le 26 janvier 2024

Le Maire, Catherine TSCHAMBSER

